

La Marseillaise



Auguste de Pinelli (1823-1890), Rouget de Lisle composant la Marseillaise (vers 1875), Musée de la Révolution française
Isidore Pils (1813-1875), Rouget de Lisle chantant la Marseillaise pour la première fois (1849), Musée de Strasbourg

Son auteur, Claude-Joseph Rouget de Lisle, né 1760 à Lons-le-Saunier, était capitaine du génie sous la Révolution. Dans la nuit du 25 au 26 avril 1792, à la suite de la déclaration de guerre du roi d'Autriche, il composa chez le maire de Strasbourg, dénommé Dietrich, un morceau qu'il intitula "Chant de guerre pour l'armée du Rhin".

Entonné par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792, il se répandit de bouche à oreille, et son succès fut tel qu'il fut déclaré chant national le 14 juillet 1795.

Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise fut remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830. Berlioz en élaborait alors une orchestration qu'il dédia à Rouget de Lisle.

La IIIe République choisit la Marseillaise en 1879 comme hymne national, sans définir d'harmonisation d'officielle. Face au grand désordre musical qui en découlait lorsque des orchestres différents se réunissaient, il fallut choisir une version de référence. Le ministère de la guerre s'en chargea en 1887, sur proposition d'une commission de musiciens professionnels.

(source : elysee.fr)

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé, *(bis)*
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes !

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! *(bis)*
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

**Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !**